



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 novembre 2019

Les Marchés de gros de France au coeur du modèle alimentaire

Les Marchés de gros, plus que jamais au cœur du nouveau modèle alimentaire, sont fiers de leurs résultats et relèvent le défi !

Avec 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit plus d'un milliard sur deux années d'exercice, 2000 entreprises, 4000 producteurs et 145 000 emplois directs, les Marchés de gros ont toute leur place au cœur du nouveau modèle alimentaire.

L'excellente vitalité économique de nos Marchés de gros de France atteste de l'exemplarité de notre modèle qui retrouve sa légitimité de premier distributeur de la production des bassins locaux et régionaux de France en commercialisant **5,6 millions de tonnes de produits frais auprès de 74 500 acheteurs, soit plus de 20 000 acheteurs supplémentaires**. Ce rôle majeur d'acteur économique de proximité dans les territoires, s'inscrit aussi dans les grands enjeux environnementaux que sont l'organisation de la logistique du dernier kilomètre, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction de l'utilisation du plastique dans l'alimentaire.

A cet effet, l'année 2018 a été fondatrice pour la Fédération des Marchés de gros de France par **la signature d'une charte d'engagement, sous l'égide de Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, au Sénat, le 30 novembre**, avec les acteurs de l'amont et de l'aval (CGAD, CGI, FNSEA, JA et Restau'Co) pour une alimentation de proximité dans nos territoires qui privilégie le local, la saisonnalité, la diversité des terroirs, la durabilité, à travers le travail collectif des signataires autour des enjeux de la restauration collective, de la formation, du développement durable, de la gouvernance pour renforcer le dialogue entre nos organisations et construire des partenariats durables.

Dans cette perspective de relocalisation de l'alimentation et d'une offre partenariale, **la Fédération a ainsi renforcé ses liens avec les Jeunes Agriculteurs pour accroître et diversifier la production locale** sur les Marchés de gros et **permettre aux agriculteurs de bénéficier de nouveaux débouchés commerciaux**. Un partenariat gagnant – gagnant !

La Fédération a aussi contribué à faire reconnaître son modèle auprès de l'Union Européenne en signant, **avec ces homologues des Marchés de gros Européens, une déclaration conjointe, le 9 juillet au Ministère de l'Agriculture**. Elle a été ensuite présentée aux parlementaires Européens à Bruxelles afin **qu'elle soit prise en compte dans la renégociation de la nouvelle politique agricole commune**.

Les Marchés de gros, **par la voix du Président de la Fédération, Jean-Jacques Bolzan**, sont résolument engagés pour l'avenir de notre modèle alimentaire et restent attentifs à ce que les élus et les pouvoirs publics soient des facilitateurs pour valoriser cet écosystème unique dans le cadre des nouveaux enjeux de la restauration collective imposés par la loi Egalim.



Les Marchés de gros en chiffres

5,6 millions de tonnes de produits commercialisés

14 milliards d'euros de CA

145 000 emplois, 4 000 producteurs, 2 000 opérateurs, 74 500 acheteurs



• #lesproduitslocaux

Contact presse

Anaëlle MARIE - L'Agence Vache
anaelle.marie@agencevache.fr - 06 83 37 21 11